

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MARCHE D'ACHAT DE MOBILIERS MONTES ET POSES POUR L'AMENAGEMENT DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE MIRABEAU - LOT 2: MOBILIER DE JEUX POUR LES SALLES DE CLASSE MATERNELLE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS PASSE AVEC LA SOCIETE WESCO

DÉCISION N° AU-18-253 EN DATE DU 09 AOUT 2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4935 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Christophe BOISSIERE, 9<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** l'appel d'appel public à la concurrence transmis au profil acheteur et sur le site du BOAMP le 04 janvier 2018 relatif au marché d'achat de mobiliers montés et posés pour l'aménagement du nouveau groupe scolaire Mirabeau 34/36 rue Mirabeau – 94300 Vincennes ; Lot 2 : Mobilier de jeux pour les salles de classe maternelle et l'accueil de loisirs.

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société WESCO jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## DÉCIDE

**DE SIGNER** avec la société WESCO sise Route de Cholet - 79141 CERIZAY Cedex, représentée par Madame Silvia DE WEERD, Directrice commerciale, le marché pour l'achat de mobiliers montés et posés pour l'aménagement du nouveau groupe scolaire Mirabeau – 34/36 rue Mirabeau – 94300 Vincennes – Lot 2 : Mobilier de jeux pour les salles de classe maternelle et l'accueil de loisirs.

Le montant du marché est de 1 904,37 € HT (2 285,25 € TTC)

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, l'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la propreté et des déplacements,

Signé

**Christophe BOISSIERE** 

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20180809-Imc1H5537H1-AR Date de réception en Préfecture : 09/08/2018

Date de Publication: 09/08/2018